

Sur les noms de lieux d'origine latine en -acum et en -anum du canton de Fribourg

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **43 (1958)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**SUR LES NOMS DE LIEUX D'ORIGINE LATINE
EN -ACUM ET EN -ANUM DU CANTON DE FRIBOURG**

par PAUL AEBISCHER

Il est de bon ton de médire des thèses de doctorat, sauf des françaises, bien entendu. C'est cependant par une thèse de la Faculté des lettres de l'université de Fribourg que débute l'étude scientifique, basée sur les connaissances linguistiques nécessaires, de la toponymie romande. Après des travaux d'amateurs tels que ceux de Gatschet, de Hisely, de Studer, et avant les remarquables articles d'Ernest Muret, se place la dissertation de Jean Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, parue dans le septième volume des « Archives » de notre Société d'histoire, et imprimée à part, comme thèse de doctorat, en 1902. « Ouvrage important — dit la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* —, rédigé à l'aide de matériaux recueillis avec soin et mis en œuvre conformément aux exigences scientifiques de la philologie et de l'histoire. La plus grande partie du volume... est occupée par des recherches détaillées sur deux groupes de noms de lieux offrant un intérêt particulier dans la région, les noms gallo-romains en *-acus* (*-y*, *-ier*, *-iez*) et les noms germaniques en *-ens*.¹ »

Ce n'est que sur les toponymes appartenant à la première de ces catégories que je voudrais aujourd'hui faire quelques remarques. Au cours de longues années de recherches, je me trouve avoir rassemblé un certain nombre de fiches concernant les formations fribourgeoises en *-acum* et en *-anum*. Fiches que je mets en œuvre dans les pages qui suivent; pages que j'offre, comme un res-

¹ L. GAUCHAT et J. JEANJAQUET, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* tome II Neuchâtel 1920 p. 306.

pectueux et cordial hommage de reconnaissance, à Mademoiselle Niquille, laquelle m'a si souvent accueilli avec bienveillance aux Archives de l'Etat de Fribourg et m'a aidé, Dieu sait combien de fois, à monter et à descendre des infinités de gros terriers, à déchiffrer quelque passage de lecture douteuse.

Stadelmann, dans son travail, pour la catégorie toponymique qui nous intéresse, a traité des noms fribourgeois suivants: *Agy*, *Arconciel*, *Autigny*, *Avry* (deux cas), *Bertigny* (deux cas), *Bovigny*, *Champagny*, *Chavagny*, *Cheiry*, *Cressier*, *Cugy*, *Epagny*, *Farvagny* (deux cas), *Fétigny*, *Givisiez*, *Lentigny*, *Lossy*, *Lully*, *Lussy*, *Marly* (deux cas), *Meyriez*, *Misery*, *Montagny* (deux cas), *Nuvilly*, *Princhy*¹, *Pringy*, *Russy*, *Salvagny*, *Seiry*, *Siviriez*, *Sugiez*, *Torny* (deux cas), *Tusy*, *Ursy*, *Vigny* (deux cas), et *Vully*². Avec raison, il écarte de sa liste *Bussy*, nom qui, note-t-il très justement, « est toujours écrit par *-i* là où les noms en *-acus* présentent la diphthongue *-ie* ou même encore la triphthongue *-iei* ». Il mentionne en effet une graphie *Bussi* vers 1150, *Bussi* encore au XII^e siècle, *Bussi* en 1233, et bien d'autres analogues. S'il n'en fournit pas d'explication étymologique — Jaccard, dans son *Essai de toponymie* qui n'a d'autre qualité que celle d'être le seul instrument de travail de ce genre dont nous puissions disposer pour la Suisse romande, bien plus audacieux que son prédécesseur, ne craint pas d'écrire que « les formes diphtonguées... paraissent faire rentrer ces localités (il cite, en plus de notre *Bussy*, un *Bussy* des environs

¹ L'étymologie de ce nom de lieu porté par un groupe de maisons de la commune de Praroman pose une question difficile à résoudre. Au vu de la forme moderne seule, qui correspond d'ailleurs à la forme patoise *princhi*, Stadelmann suppose comme base un *fundus Principiacus*. Mais deux chartes de la fin du XIII^e siècle, de 1278 (AEF, Alte Landschaften, non classé) et de 1286 (ib.) mentionnent: « in villa et territorio de Praromant » précisément, un « prato de *Pressy* » le premier: une « fontem de *Pressie* » et un « versus *Pressie* », le second: formes qui paraîtraient plutôt postuler un *fundus Prisciacus* peut-être. Mais il resterait à expliquer l'intrusion du *-n-* dans la forme moderne.

² J. STADELMANN, *Etudes de toponymie romande. Pays fribourgeois et districts vaudois d'Avenches et de Payerne* in Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg tome VII p. 16. Je donne la pagination de la thèse: celle des Archives s'obtient en ajoutant 243.

de Moudon) dans les noms gallo-romains en *-iacum* », et y voit un dérivé au moyen de ce suffixe d'un gentilice *Bucius*, ou peut-être *Bussius* ou *Buxius*¹ —, la solution de ce cas est fort simple: il s'agit d'un dérivé en *-etum* de *buxus* « buis », ce suffixe, qui désigne en particulier un ensemble de plantes de même espèce, aboutissant dans nos régions à *-i* quand il est précédé de palatale.

En vertu du même principe, de l'application de la même règle phonétique, nous pouvons rayer de la liste de Stadelmann le toponyme *Vigny*, dont il ne cite que deux cas fribourgeois, mais qui est en réalité beaucoup plus fréquent dans le canton. Il ne s'agit nullement d'un dérivé en *-acum* du gentilice latin *Vinius*, mais ici encore d'un dérivé en *-etum* de *vinea* « vigne ». Dans ce cas, Jaccard, sans trop oser repousser la solution Stadelmann, a eu cependant raison en notant que « *Vigny*... désigne de très nombreuses localités du vignoble » et que ce nom provient de « *vinetum* », lieu planté de vignes² : il n'y a qu'à remplacer ce *vinetum* par *vinea* + *etum* pour que la phonétique soit satisfaite.

Le toponyme *Bovigny* lui aussi doit être écarté. Stadelmann, du reste paraît ne faire appel que mal volontiers au gentilice *Bovius*, « qui permet de supposer l'existence du nom *Bovinius* », et il ajoute prudemment que « ces terres peuvent avoir reçu ce nom d'un propriétaire plus récent³ ». Ce qui est le cas. Il faut en effet voir dans *Bovigny* un nom de personne *Bovonier*, devenu plus tard nom de famille: à Vuisternens-en-Ogoz, on trouve en 1356 et 1444 des *Bouonier*, *Bovonyer*⁴. Nom qui est évidemment un dérivé tardif en *-hari* de l'accusatif *Bovon* du nom d'origine germanique *Bovo*. Sans doute, selon les règles de la stricte phonétique, devrait-

¹ H. JACCARD, *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande* in Mémoires et Documents p.p. la Société d'histoire de la Suisse romande 2^e série tome VII Lausanne 1906 p. 59.

² H. JACCARD, op. cit. p. 510.

³ J. STADELMANN, op. cit. p. 24. H. JACCARD, op. cit. p. 49 est ici encore beaucoup plus affirmatif, puisque, selon lui, *Bovigny* est le « domaine d'un *Bovinius*, nom dérivé du gentilice *Bovius* ».

⁴ J. GUMY, *Regeste de l'abbaye de Hauterive* Fribourg 1923 p. 517 n° 1420 et p. 356 n° 2156. Ces deux noms sont mal lus par l'éditeur, mais ont été corrigés dans l'index dû à M. G. Corpataux.

on s'attendre en patois à **Bovoney* et non à *Bovigny*, puisque dans le cas présent *-hari* n'est pas précédé de palatale. Mais j'ai noté qu'en de nombreux cas ces formations en *-hari* étaient traitées comme si cette finale se trouvait suivre une palatale: ainsi un nom de famille *Rossier*, qui a certainement comme base *Rosso* + *hari* est-il prononcé *rochî* à Autigny, à Avry-sur-Matran, à Mannens, *rosî* à Middel; ainsi encore *Bersier*, provenant de *Albertus* + *hari* ou de tel autre nom solennel *x* + *bertus* + *hari*, se prononce-t-il *bèsî* à Font; ainsi enfin, pour m'en tenir à ces cas, *Marmier* ou *Marmy*, correspondant à *Willelmus* + *hari*, a-t-il *marmî* comme aboutissant patois à Font et à Neyruz¹. En bref, nous n'avons pas dans *Bovigny* une formation gallo-romaine en *-acum*, mais un anthroponyme germanique, de constitution tardive, devenu toponyme.

Quant au nom de *Tusy*, nom porté, et par le pont bien connu, et par un bâtiment et des terres sises, non point comme le dit Stadelmann sur territoire d'Avry-devant-Pont, mais sur celui de Pont-la-Ville, je ne sais trop qu'en penser, les formes anciennes faisant malheureusement défaut — Stadelmann ne cite qu'un *Tusy* en 1490. Sans doute retrouve-t-on, comme Muret l'a noté², un *en Tusy* à Saint-Léger (Vaud), nom qui, selon ce savant, doit être rapproché de celui de *Tusinge* à Blonay. Et, à propos de ce second toponyme, il rappelle le nom de la localité savoyarde de *Thusy*, dans l'arrondissement d'Annecy, qu'il explique par un gentilice *Tu(s)sius*, *Tutius*, *Toutius* ou *Tautius*³: c'est aussi à un **Tuti-acum*, rivé de *Tutius*, que Kaspers fait remonter les noms de *Thusey* (Meuse) et *Thuisy* (Aube, Marne)⁴. Sans doute encore notre *Tusy* se trouve-t-il dans une région ayant d'autres noms en *-acum*,

¹ Voir P. AEBISCHER, *L'origine du nom de famille Jomini* in Revue d'histoire suisse 19^e année (1939) p. 419.

² E. MURET, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie* in Romania tome XXXVII (1908) p. 553 note 1.

³ E. MURET, art. cit. p. 412.

⁴ W. KASPERS, *Etymologische Untersuchungen über die mit -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen* Halle a.S. 1918 p. 176.

puisqu'en dans les environs nous avons *Bertigny* (La Roche) et *Avry* : mais quelque mention ancienne, ou quelque découverte archéologique seraient les bienvenues, je l'avoue, pour me tirer de mon scepticisme.

Après avoir procédé à ces élagages, empressons-nous maintenant d'allonger la liste de nos toponymes fribourgeois en *-acum*. En premier lieu, tenons compte des noms qui se répètent. Qui se répètent non pas comme ceux de *Marly* ou de *Farvagny*, lesquels ne désignent que deux moitiés d'un fundus romain jadis d'un seul tenant, mais comme celui de *Bertigny*, à propos duquel Stadelmann observe justement qu'il existe deux localités fribourgeoises de ce nom, le *Bertigny* aux portes de Fribourg, et le *Bertigny* domaine de la commune de Pont-la-Ville, qui doivent chacun leur nom à un **Brittinius* différent. Il existe un troisième lieu-dit homonyme, qui a échappé à l'auteur des *Etudes de toponymie* : un *Au Bréligny*, en patois *ô bretegni*, à Montet (Broye), qui nous a conservé une forme plus proche de l'étymon *Brittiniacum* que les deux *Bertigny*. — De même notre pays n'avait-il pas qu'un *fundus Archontiacus*, puisque, en plus du village d'*Arconciel*, il existe sur territoire de Russy un lieu-dit *Arconcier*, en patois *arkonthî*, appelé « en l'*Arconcier* » en 1757¹, « in prato de *Arconcier* » en 1425², « in campo d'*Arconcier* » en 1406³. Je m'empresse de reconnaître que ce lieu-dit n'a peut-être ainsi été dénommé que du fait qu'il aurait appartenu anciennement à la famille noble d'*Arconciel* : mais ce n'est là qu'une hypothèse. — Quoi qu'il en soit, le *Misery* du district du Lac a, lui, un homonyme certain sur territoire d'*Estavayer-le-Gibloux*, avec le lieu-dit *Au Misery*, *ô mijerî* en patois local. Dénomination abondamment documentée aux XV^e et XVI^e siècles, notre nom étant transcrit « en *Missirier* » en 1438⁴, « en *Missirie* » en 1481⁵, « en *Mysirie* » en 1483⁶, « in prato de *Misirier* » la même année⁷,

¹ AEF, Plan n° 80 planches 1 et 2.

² AEF, Terrier de Montagny n° 135 f° V^{vo}.

³ AEF, Id n° 137 f° 105 et n° 138 f° IIII^{xx}.

⁴ AEF, Terrier de Farvagny n° 106 f° 2.

⁵ AEF, Id. n° 99 f° 135.

⁶ AEF, Id. n° 95 f° 401^{vo}.

⁷ AEF, Id, n° 91 f° IIII^{xx} XI.

et « es planches de *Mysirie* » en 1541¹. — De même encore le *Cheiry* broyard a-t-il un correspondant vullierain avec, sur territoire du Haut-Vully, un lieu-dit *En Cheiry*, en patois local *in tséri*, dont je n'ai pas trouvé de mentions dans des documents anciens. — Et enfin, sur territoire de cette même commune, décidément fertile en noms de fundi romains, nous avons un lieu-dit *En Chavanel*, qui ne peut être un dérivé de *capanna*, puisqu'en patois on dit *in tsavagnî*, mais un homonyme du *Chavagny* près de Neyruz.

D'autres formations de ce genre, représentées une fois seulement dans le vocabulaire toponymique fribourgeois, ont échappé encore à Stadelmann. Ainsi en est-il d'un lieu-dit *Au Massongex*, à cheval sur territoire d'Orsonnens et de Villargiroud, mais qui se retrouve aussi à Villarsiviriaux, appelé en patois *in* ou *a machondzi*², et « ou *Massongex* » en 1483³, « versus loz *Massongex* » en 1510⁴, lieu-dit qui, comme le *Massongex* valaisan et ses homonymes français, a comme base un **Maxuminiacum* dérivé d'une variante **Maxuminius* du gentilice **Maximinius* qui se retrouve, pour ne citer que ces cas, dans *Massingy* (Hte-Savoie) et *Meximieux* (Ain)⁵. — Ainsi en est-il certainement encore d'un lieu-dit des environs de Villaz-St-Pierre, dénommé « en *Savigniez* » en 1441⁶, et disparu depuis lors, lequel, comme les *Savigny* vaudois⁷ et de la moitié septentrionale de la France⁸, partie au moins des *Savignac* de la moitié sud⁹, s'explique par un *fundus Sabiniacus*. — Ainsi en est-il

¹ AEF, Terrier de l'Hôpital n° 119 f° IX^{xx} XI.

² Voir P. AEBISCHER, *Toponymes vaudois et fribourgeois dérivés de noms de personnes latins par le suffixe burgonde -ingos*, in *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Charles Gilliard*, in Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, Lausanne 1944 p. 108 et P. AEBISCHER, *Les origines du nom de Massongex*, in *Vallesia* vol. X (1955) pp. 59-64.

³ AEF, Terrier de Farvagny n° 95 f°s 176 et 202.

⁴ AEF, Id. n° 86 f° XXXVII^{vo}.

⁵ P. SKOK, *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen*, in *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie* fasc. 2 Halle a.d.S. 1906 p. 108.

⁶ AEF, Terrier d'Hauterive, Registre de Lombard pour les Glanes, Bellens etc., 1441 f° 35^{vo}.

⁷ H. JACCARD, op. cit. p. 412.

⁸ W. KASPERS, op. cit. p. 155.

⁹ P. SKOK, op. cit. p. 130.

probablement d'un *En Marigny*, en patois *in margnî*, à Vuissens, dont les mentions médiévales, par suite d'une fausse transcription de la finale due au fait que tant le suffixe *-ellu* que pal. + *-acu* aboutissaient à *-i*, sont « in mareschio de *Marignel* » et « en *Mari-gnel* » en 1415¹, « in *Marines* » et « en *Marines* » en 1467², « en *Marignel* », « ou *Marinel* », « en *Marinez* » en 1483³, qui représente, comme les *Marigny*, *Margny* français, un *Matriniacum* ou un *Mariniacum*⁴. — Et il n'est pas jusqu'à la partie allemande du district du Lac qui ne fournisse son appoint, avec un vocable en *-ach* < *-acum* inconnu jusqu'ici, *Roschenach*, moulin sur la Bibera, à la frontière bernoise, mais sur territoire d'Oberried: nom qui a échappé non seulement à Stadelmann, mais aussi à l'attention de M. Saladin⁵ et à la mienne propre⁶, et qui apparaît sous une forme française « *Raschignier* » en 1340, « *Rasthignye* » — erreur de lecture pour « *Raschignye* » en 1390⁷. Forme française qui nous permet de supposer, comme pour les *Roussigny*, *Rossigneux*, *Rossignier* français, comme pour le *Rosseignies* belge, une dérivation d'un gentilice **Rossinius*, ou plutôt **Roscinius*⁸.

Mais cette liste des noms fribourgeois en *-acum*, telle qu'elle vient d'être allongée, n'est point encore complète. Il faut tenir compte, en effet, des toponymes en *-acum* qui ont remplacé leur finale gallo-latine par un suffixe germanique d'égale valeur sémantique et désignant lui aussi l'appartenance, le suffixe burgonde *-ingos*: remplacement qui est un témoignage des plus intéressants de la symbiose des Gallo-romains et des Burgondes dans nos régions au V^e siècle. Changement, ou mieux traduction de suffixe étudié

¹ AEF, Terrier de Vuissens n° 67 f°s XIII et XXII^{vo}.

² AEF, Id. n° 63 f°s VIII et XVII^{vo}.

³ AEF, Id. n° 62 f°s XXV^{vo} XXX^{vo} et XLVII^{vo}.

⁴ W. KASPERS, op. cit. pp. 115 et 118.

⁵ G. SALADIN, *Zur Siedelungsgeschichte des freiburgischen Sensebezirkes*, in *Freiburger Geschichtsblätter* vol. XXVII (1923) pp. 25-30.

⁶ P. AEBISCHER, *Sur les noms de lieu en -acum de la Suisse alémanique*, in *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* vol. III (1927) pp. 27-28.

⁷ *Recueil diplomatique du canton de Fribourg* vol. III p. 35 et vol. V p. 66.

⁸ W. KASPERS, op. cit. p. 152.

déjà par Marteaux¹, puis par M. Gamillscheg², qui n'en produit du reste qu'un seul exemple probant; changement de suffixe qui a agi dans le cas *Payerne - Paterniacum - Peterlingen*, la forme française actuelle représentant un hypocoristique *Paternius*³ d'un toponyme *Paterniacum* dont les Burgondes ont fait **Paterningen* < *Peterlingen*; dans le cas *Massongex - Massonnens* encore⁴. Peut-être aurais-je pu faire état du cas de *Bösingen*, dont la forme française *Basens* a été interprétée par Jaccard⁵ comme étant un dérivé du nom de personne germanique *Baso*, alors que, si on faisait intervenir une mention « *Bassiniaco* » attestée en 1148, on devrait reconnaître dans la forme germanique actuelle un calque burgonde d'un *fundus Bassiniacus*, qui se retrouve dans les *Bassigny, Bassigney* de France⁶: mais je crains que l'identification de notre *Bassiniaco* avec *Bösingen*, due au premier éditeur du texte de 1148⁷, ne soit erronée, tous les noms de lieux qui l'entourent se trouvant fort loin de chez nous, en particulier dans le Pays de Gex et le pied du Jura: Muret, sur la foi de Jaccard, en fait en tout cas une variante du nom de *Bassins* (Vaud)⁸.

Ce n'est même pas tout. Comme l'a remarqué en particulier d'Arbois de Jubainville⁹, au suffixe gaulois *-acos* correspondait en latin le suffixe *-anus*, particulièrement fréquent en Italie et dans la moitié méridionale de la Gaule. Pour la Suisse romande, Muret a montré que *-anum* a servi à former toute une série de topo-

¹ CH. MARTEAUX, *Les noms de propriété après le V^e siècle*, in *Revue Savoisiennne* 41^e année (1900) p. 104.

² E. GAMILLSCHEG, *Romania Germanica* vol. III Berlin et Leipzig 1936 p. 6.

³ E. MURET, in E. MOTTAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud* tome II Lausanne 1921 p. 414.

⁴ P. AEBISCHER, *Toponymes vaudois et fribourgeois...* pp. 106-109.

⁵ H. JACCARD, op. cit. p. 25.

⁶ W. KASPERS, op. cit. p. 39.

⁷ *Paterniacensia*, in *Solothurnisches Wochenblatt* 1829 p. 618. Cf. les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* vol. I (1850) p. 374.

⁸ E. MURET, art. cit. p. 30.

⁹ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris 1890 p. 134.

nymes¹, dans le Valais et sur territoire de la Civitas Julia Equestris, tels que *Bassins*, *Eysins*, *Tartegnin*: ailleurs dans le canton de Vaud, il est plutôt rare. « Cette fréquence du suffixe *-anus*, a écrit ce savant², le plus usité en latin dans la formation des noms de fundi, distingue nettement le pays colonisé par les Romains des contrées où la propriété est restée entre les mains des indigènes et où l'occupation germanique semble avoir été le plus intense »: c'est dire l'importance de la découverte, faite par Muret, de trois toponymes fribourgeois en *-anum*, *Cournillens* < *Cornelianum*, *Progens* < *Probianum*, *Vesin* < *Vitianum*³. Mais cette liste peut être allongée elle aussi. D'abord, par la constatation de la présence, sur territoire du Haut-Vully, une fois de plus, d'un lieu-dit *Sous Vesin*, en patois *dzo vzin*, homonyme, inutile de le dire, du *Vesin* broyard. Ensuite par l'adjonction à notre série de deux noms de lieux terminés en *-an*, dont personne jusqu'ici n'a fourni l'étymologie. S'il est vrai que la plupart des dérivés toponymiques en *-acum* ou *-anum* ont comme base un gentilice latin finissant en *-ius*, c'est tout simplement que la plupart des gentilices de cette espèce sont originaires du Latium, où cette terminaison était la règle, ou bien qu'ils ont été faits sur le modèle des gentilices romains: mais il a existé des gentilices d'origine étrusque en *-arna*, *-erna*, *-enna*, *-inna*, *-ina*, d'autres d'origine ombrienne ou picénienne en *-anus*, *-onus*, d'autres, provenant de provinces plus éloignées encore, en *-inus*, *-icus*, *-acus*⁴. Il faut aussi tenir compte du fait que tous les noms de lieux du type qui nous intéresse ne sont pas tirés de gentilices, mais qu'ils peuvent contenir aussi des *cognomina*: tels, pour la France, *Asellac d'Asellus*, *Azerac d'Acer*, *Bonacus* de *Bonus*, **Catulacus* de *Catulus*, et tant d'autres⁵. Une double statistique dressée sur ce point par d'Arbois de Jubainville a conduit à une constatation intéressante: les quatre cinquièmes, a-t-il remarqué, des noms de lieux en *-acus* recueillis par Longnon dans les monuments de la domination romaine en Gaule dérivent

¹ E. MURET, art. cit. p. 24 sqq.

² E. MURET, art. cit. p. 26.

³ E. MURET, art. cit. pp. 35, 42 et 46.

⁴ R. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine* 4^e édit. Paris 1914 pp. 50-51.

⁵ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, op. cit. pp. 467-470.

de noms d'hommes en *-ius* ; et si l'on examine la liste des noms de lieux de la Gaule au VI^e siècle dressée par Longnon aussi, on voit que quarante-cinq d'entre eux se terminent en *-i-acus*, tandis que huit ont un son autre que *-i-* devant le suffixe *-acus* : sur un total par conséquent de cinquante-trois noms, un sixième environ n'est pas terminé en *-iacus*, mais en *-acus*¹. C'est dire que sur territoire fribourgeois aussi on peut s'attendre à trouver quelques noms personnels latins sans *-i-* dans la désinence : noms qui, devenus toponymes par l'adjonction des suffixes *-acus* ou *-anus*, développeront ces derniers d'une manière particulière, puisque la finale ne sera pas précédée d'un élément palatal.

C'est de cette façon que peuvent s'expliquer *Nonan* et *Matran*. Stadelmann, à juste titre, ne range pas ces deux dénominations, dont il fournit différentes mentions anciennes², parmi les noms en *-ingos*. Quant à Jaccard, si pour *Matran* il suit heureusement la prudence de son prédécesseur, il n'hésite pas, par contre, à voir dans *Nonan* un nom propre d'origine germanique, *Nonno* ou *Nanno*, ajoutant toutefois que « la découverte dans la localité de nombreuses ruines et antiquités romaines montre que l'endroit a été habité dès l'époque gallo-romaine »³. Mais la forme patoise de ces noms suffit à penser qu'il ne peut s'agir de dérivés en *-ingos*, puisque cette finale aboutit dans nos patois à *-in*, et que tant *Matran* que *Nonan* ont une finale prononcée *-an*. Or, si nous tenons compte du fait que, conformément à la prononciation actuelle, la graphie ancienne du premier de ces noms de lieux est *Martrans*, rarement *Martrens* — forme qui s'explique par l'analogie des toponymes en *-ingos* —, nous sommes amenés à expliquer *Matran* par un *fundus* **Martyranus*, dérivé d'un nom d'homme *Martyrus*⁴, qui est à la base du toponyme italien *Marlorano*, et que l'on retrouve dans des noms de localités toscanes tels que *Montemartiri*, *Poggio Marturi*,

¹ H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, op. cit. p. 150.

² J. STADELMANN, op. cit. pp. 54 et 55.

³ H. JACCARD, op. cit. pp. 265 et 309.

⁴ FORCELLINI-DE VIT, *Lexicon totius latinitatis* tome VI, *Onomasticon* Padoue 1940 p. 213. Au lieu de *Martyrus*, on peut avoir affaire aussi à *Martyrius*, qui est mieux attesté en latin.

ancienne dénomination de Poggibonsi¹. Quant à *Nonan*, *Nonans* en 1173 déjà, d'après le *Liber donationum* d'Hauterive, ce nom s'expliquerait aisément par un *fundus Nonnanus*, fait sur le cognomen *Nonnus*².

La liste des toponymes fribourgeois provenant de gentilices latins peut s'allonger encore, si l'on tient compte du fait que le suffixe *-ingos* a servi, dans le climat bilingue, latin-burgonde, dont nous avons déjà parlé, à « burgondiser » certains noms de lieux d'origine romaine terminés par *-anus* ou *-acus*, la forme « burgondisée » étant seule parvenue jusqu'à nous. Nous avons en effet une série de toponymes en *-ens* dont la base est pratiquement inexplicable au moyen d'un nom de personne germanique, alors qu'un gentilice latin en rend compte le mieux du monde. Tel est le cas, comme je l'ai dit ailleurs³, de *Besencens*, que Jaccard tire d'un nom propre germain qu'il se garde bien de préciser, alors que ce nom représente un calque burgonde d'une formation gallo-romaine en *-anus* ou en *-acus* faite sur un gentilice **Busentius* ou mieux **Byzantius*, dont l'existence est rendue probable par la présence du nom féminin *Byzantia* sur des inscriptions d'Ostie et de Numidie⁴. *Ecuwillens* ne s'explique nullement, comme le veut Stadelmann, par une dérivation en *-ingos* du nom d'un saint personnage *Scubiculus*, *Scuviculus*, qui aurait vécu en terre gauloise mais n'en aurait pas moins été un Germain⁵, ni non plus par une même dérivation en *-ingos* d'un nom de personne germanique *Skubikil*, ainsi que l'a dit Jaccard⁶: C'est une reformation en *-ingos* d'un toponyme antérieur gallo-romain contenant le gentilice *Scopilius* ou **Scopellius*, qu'on retrouve dans les *Ecueillé*, *Ecuillé*, *Escoublac* de France. De même encore *Macconnens*, *Promasens*, *Tinterin*, dont l'explication au moyen du germanique se heurte à des diffi-

¹ S. PIERI, *Toponomastica della Valle dell'Arno*, in Rendiconti della Classe di scienze morali, storiche e filologiche della R. Accademia dei Lincei, appendice al vol. XXVII (1918) Rome 1919 p. 93.

² FORCELLINI-DE VIT, op. cit., vol. cit. p. 349.

³ P. AEBISCHER, *Toponymes vaudois et fribourgeois...* p. 109.

⁴ *Thesaurus linguae latinae* vol. II col. 2268.

⁵ J. STADELMANN, op. cit. p. 69.

⁶ H. JACCARD, op. cit. p. 146.

cultés insurmontables, ne sont-ils que des dérivés, germanisés quant à leur finale, des gentilices *Macconius*, **Prumasius* pour **Primasius*, *Tintinius* ou *Tintenius* ¹.

Est-ce tout ? Pas encore : une autre catégorie encore de toponymes gallo-romains est représentée sur territoire fribourgeois. D'Arbois de Jubainville a remarqué qu'un gentilice terminé en *-ins* pouvait servir, employé tel quel, à désigner une localité, ce gentilice pouvant rester substantif et mis au génitif, ou, plus souvent, pouvant prendre une valeur adjectivale, et s'accorder avec un substantif, parfois exprimé, la plupart du temps sous-entendu ². Du premier de ces cas, auquel se ramènent des toponymes français comme *Antoingt* (Puy-de-Dôme), *Antoing* (Belgique) < *Antonius*, *Aureil* (Hte-Vienne) < *Aurelius*, *Crespin* (Aveyron, Tarn) < *Crispinus* ³, nous avons un exemple fribourgeois avec *Murist*, *Muris* en 1228 ⁴, qui n'est point, comme l'imagine gratuitement Jaccard ⁵, un dérivé de *murus* « mur », mais un [*fundus*] *Mauritii*. Au second, c'est-à-dire à un emploi adjectival au féminin du gentilice, emploi qui suppose un terme générique tel que *casa*, *villa*, *terra* sous-entendu ou disparu, se rattache le nom de *Cheyres*, *Cheres* en 1230 ⁶, que Jaccard explique justement par un [*villas*] *Carias*, possession d'un *Carius* ⁷ : second exemple, après *Cheiry* < *Cariacus*, de la présence de ce gentilice sur territoire fribourgeois.

Territoire dans lequel les traces archéologiques romaines, ruines, monnaies, statuettes, outils, ne sont pas rares, mais où les inscriptions de même origine se réduisent à deux fragments sans intérêt retrouvés l'un à Middel, l'autre à Morens ⁸. Mais qui ne

¹ P. AEBISCHER, art. cit. pp. 111 et 112.

² H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, op. cit. p. 365.

³ Cf. A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, Paris 1920 p. 88 § 288.

⁴ *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, première partie p.p. Ch. Roth, in *Mémoires et Documents...* 3^e série tome III Lausanne 1948 p. 14.

⁵ H. JACCARD, op. cit. p. 301.

⁶ *Cartulaire du chapitre...* vol. cit. p. 247.

⁷ H. JACCARD, op. cit. pp. 89-90.

⁸ N. PEISSARD, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941 pp. 70 et 75.

voit que chacun des noms de lieux que nous avons examinés est en réalité une inscription, chacun d'entre eux témoignant de la présence, sur un point très précis de ce territoire, d'un propriétaire gallo-romain dont nous connaissons ainsi le gentilice, c'est-à-dire la partie la plus importante de son nom ? Nos cinquante et quelques toponymes sont autant de précieux indices de la romanisation de notre pays. Témoignages répartis du reste de façon assez inégale sur l'ensemble du territoire, la région d'Uromagus, la Basse-Broye et le Vully, la basse vallée de la Glâne et la partie du canton s'étendant du nord du Gibloux au confluent de la Sonnaz et de la Sarine — rive gauche surtout, mais aussi rive droite — les comprenant presque tous, les autres s'inscrivant dans les environs de Gruyères, de Morat et, sporadiquement, avec Nieder- et Obermonten, dans ce qui fait aujourd'hui la Singine. Et ce ne peut être un hasard si ce sont ces mêmes régions qui ont été le plus sillonnées par les routes romaines, routes d'intérêt impérial, mais routes aussi d'intérêt régional ou même local ¹.

¹ Cf. N. PEISSARD, op. cit. pp. 113-128 et, pour plus de détails, mes deux études *Notes sur les routes romaines du canton de Fribourg*, in *Revue d'histoire suisse* vol. X (1930) pp. 173-199 et *Précisions sur le tracé de quelques routes romaines en territoire fribourgeois*, in *Revue d'histoire suisse* vol. XIX (1939) pp. 155-164.